

# « VIGNOBLES & DECOUVERTES »

Dossier de candidature - Sites liés au patrimoine : culturel, naturel, immatériel

## 1- Renseignements

**Nom de la structure :** \_\_\_\_\_

Nombre de visiteurs annuels : \_\_\_\_\_

Contact : \_\_\_\_\_

Site Internet : \_\_\_\_\_

## 2- Critères\* à respecter

\* Tous les critères sont obligatoires

Oui Non

- Etre ouvert pendant toute la période d'activité touristique principale de la destination (au moins haute et moyenne saison)

Précisez la période d'ouverture : \_\_\_\_\_

- Pour les monuments, musées ou sites de visite, proposer un accueil physique\*

\* L'accueil physique peut être assuré par l'office de tourisme

Remarque : \_\_\_\_\_

- Etre fléché, facile d'accès et bénéficier d'un stationnement à proximité

- Pour les monuments, musées ou sites de visite, disposer d'un parking dimensionné pour l'accueil de groupes

Remarque : \_\_\_\_\_

- Entretien du site assuré par : \_\_\_\_\_

- Proposer un parcours de découverte dans au moins une langue étrangère

Lesquelles : \_\_\_\_\_

- Etre le relais d'information vers les autres partenaires touristiques bénéficiaires de la marque (restaurants, caves, sites naturels et patrimoniaux, etc)

- Remplir **un** des critères parmi ceux énoncés ci-dessous :

- Etre lauréat du Prix National de l'Oenotourisme

- Programmer des événements pour animer la destination
- Etre dans une démarche qualité et/ou porter la marque Qualité tourisme
- Proposer une visite en lien avec l'univers du vin
- Proposer une prestation exemplaire d'un savoir-faire local et/ou une dégustation commentée exemplaire d'un produit du terroir
- Accepter les cartes de crédit

### 3- Engagements

Le prestataire **s'engage** à :

- respecter l'intégralité des critères du label national « Vignobles & Découvertes » et à se plier aux éventuels **contrôles** du respect des différents critères.
- **communiquer** sur la **marque** « Vignobles & Découvertes », apposer la plaque sur sa façade, intégrer le logo sur son site internet et ses documents de communication et insérer un lien vers les sites des pilotes et des chefs de file du territoire.
- **renvoyer** la clientèle **vers les autres prestataires** porteurs de la marque, lorsque la prestation répond à la demande du visiteur/client/touriste.
- fournir les **chiffres de fréquentation** de son établissement.
- **participer aux opérations de communication et promotion** menées par les pilotes et leurs partenaires dans le cadre du label « Vignobles & Découvertes », dans la mesure où ces actions sont compatibles avec la stratégie globale du prestataire.
- respecter la **réglementation en vigueur** (notamment en matière d'hygiène, sécurité incendie, accessibilité aux personnes handicapées...) concernant son établissement et affirme disposer de toutes les **autorisations** requises pour exercer son activité.

Le comité de pilotage se réserve le droit de **radier** tout établissement ne respectant pas un ou des critères du label. Le prestataire devra alors cesser d'utiliser les outils du label (logo et plaque) dans sa communication.

Cet engagement est signé pour une durée **de trois ans et prendra effet à partir de la date d'obtention officielle du label par territoire.**

En cas de changement de propriétaire ou de gérant, une nouvelle charte est nécessaire.

Fait à .....

Le ...../...../2015

**Signature et cachet \***

*\* signature non électronique*